



**COTEAUX DU
VAL D'ARROS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°4 - SEPTEMBRE 2024

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

**Vos idées d'aujourd'hui
font notre territoire
de demain**



EN IMAGES

SEPTEMBRE 2023
à SEPTEMBRE 2024



ÉDITO

L'année 2024 voit se poursuivre la construction du projet communautaire des Coteaux du Val d'Arros avec l'instauration de la fiscalité professionnelle unique depuis le 1er janvier 2024 et la mise en place d'un pacte financier et fiscal, permettant de formaliser un nouvel espace de solidarité financière entre les 53 communes membres et la Communauté de Communes.

Avec la fiscalité professionnelle unique, la Communauté se dote d'un levier pour engager concrètement l'harmonisation des compétences (scolaire et équipements sportifs) sur tout le territoire. Le travail s'est engagé avec l'installation d'une commission locale d'évaluation des charges transférées, rassemblant l'ensemble des Maires de notre communauté de communes pour définir et chiffrer les modalités de cette harmonisation. Le travail de la commission devrait permettre de prendre une décision en conseil communautaire d'ici la fin de l'année.

Dans un contexte économique difficile et toujours inflationniste, cette année encore, et pour la 3ème fois consécutive, la Communauté de Communes innove afin de poursuivre le développement des services et des projets, sans augmenter la fiscalité intercommunale : accompagnement dans des démarches numériques avec France Services, amélioration de l'offre aux familles dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance, animation de la vie locale et soutien des associations du territoire, gestion des déchets, développement économique et touristique...

En 2024, la Communauté de Communes, comme vous l'avez constaté, s'est engagée dans l'aventure des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, au travers d'actions dans les écoles et les centres de loisirs, mais également par l'accueil de la Flamme Olympique au lac de l'Arrêt-Darré le 19 mai 2024 et le départ du Tour féminin international des Pyrénées à Goudon le 14 juin 2024.



L'ensemble de l'équipe communautaire, élus et salariés, reste à votre écoute et votre disposition afin de développer et valoriser notre beau territoire des Coteaux.

Cédric ABADIA

**Maire de Fréchou Fréchet
Président de la Communauté de
Communes des Coteaux
du Val d'Arros**

SOMMAIRE

02 - Évènements en images

03 - Édito du Président de la Communauté de Communes

04 - La Communauté de Communes en chiffres

- Chiffres clés: conseils communautaires, nombre de délibérations, conférence des maires
- Le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique
- Taux de fiscalité inchangé
- La Communauté de Communes c'est

05 - Zoom sur le service enfance jeunesse

06 - Actions sociales

- Développement social
- La Convention Territoriale Globale

07 - France services

Un service indispensable à la population

08 - Environnement

- Le tri: un geste à intégrer dans notre quotidien
- Redevance incitative: mise en place du prélèvement automatique
- Les tarifs inchangés en 2024

09 - Développement économique

- Le projet de serre agricole avance
- Le dispositif "Villages d'Avenir" pour apporter une aide adaptée aux projets des communes

10 - Développement touristique

- Le sujet des mobilités durables au coeur de la stratégie touristique de la Communauté de Communes avec l'accompagnement de l'Agence des Pyrénées
- Des chemins de randonnée balisés bientôt sur les Coteaux
- Offrir des solutions à la population en termes de mobilité

11 - Terre de Jeux 2024

S'engager dans l'aventure des Jeux !

12 - La vie de la Communauté de Communes

- Chiffres clés ressources humaines
- Santé, hygiène et sécurité
- Mise en place d'un Comité Social Territorial
- Une remise à plat concernant la Réglementation Générale sur la Protection des données (RGPD)

MENTIONS LÉGALES

Bulletin n°4

Mentions légales :

Directeur de la publication :
Cédric ABADIA

Comité de rédaction :

Commission Communication et
Bureau Communautaire

Crédits photos : Gilbert DAYDE, Communauté
de Communes, La Guinguette du Lac,
Graine de Nuage

Conception : Chloé Production,
David CHAZE, TOURNAY 65

Impression :
Conseil Imprim' - TARBES 65

Dépôt légal : septembre 2024

Tirage à 5 500 exemplaires

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

7 séances de conseil communautaire
96 délibérations
2 conférences des maires

Le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique

L'année 2024 annonce le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Cela signifie que l'ensemble de la fiscalité économique est perçu par la Communauté des Communes en lieu et place des communes membres du territoire. Cependant cela ne représente pas une perte nette pour celles-ci qui récupèrent ces montants à travers une attribution de

compensation versée par la Communauté de Communes. Les taux de cotisations foncières applicables sur chaque commune convergent progressivement, pendant plusieurs années, avant d'aboutir à un taux unifié appliqué par la Communauté des Communes. Seules les entreprises sur tout le territoire sont concernées.



Le taux de fiscalité inchangé

Afin de préserver l'impact de l'imposition sur les ménages du territoire la Communauté des communes a opté pour le maintien des taux de fiscalité. Ceux-ci restent inchangés depuis 2021.

La Communauté de Communes c'est:

4 BUDGETS qui doivent être à l'équilibre
(dépenses = recettes)

Répartition du budget dédié à la gestion de l'enlèvement et traitement des déchets du territoire:

- La collecte des bacs et le traitement des dépôts en déchetteries de Tournay et Pouyastruc représentent à eux seul l'utilisation de près de 85 % du budget.
- 5.5 % sont dédiés au frais de personnel et le 9.5% restant aux frais autres tel que l'impression, l'affranchissement des factures et relances, frais



2 budgets pour les zones artisanales

Budget dédié à la gestion de l'enlèvement et traitement des déchets du territoire

BUDGET PRINCIPAL

5 513 726€

POUYASTRUC

130 773€

TOURNAY

396 896€

1 908 555€

ZOOM SUR LE SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Le service enfance Jeunesse de la Communauté de Communes regroupe 27 agents permanents au service du bien-être des enfants du territoire de 6 à 11 ans, répartis sur 10 écoles, 4 garderies et 4 cantines. Le service assure également la gestion des centres de loisirs de Pouyastruc et de Tournay.



Portraits croisés

Nathalie PARDON coordonne le service enfance Jeunesse depuis 2018 à la Communauté de Communes.

Quelles sont vos missions au sein de la collectivité ?

NP : j'assure la coordination et l'organisation du service auprès des agents polyvalents (plannings, absences), ainsi que la gestion de la restauration scolaire et l'administration du portail famille qui permet depuis cette année de faciliter les inscriptions des enfants au services de garderie et de restauration.

Dans ce cadre, je suis en relation quotidienne avec les enseignants, les parents et les enfants et je participe à tous les conseils d'écoles. De plus, je gère les contrats avec les fournisseurs (produits d'entretien, fournitures, transports) et les gestionnaires des centres de loisirs.

Christian JOURET est vice-président en charge des affaires scolaires et Maire d'Oléac-Debat.

Quels sont les services proposés par la Communauté de Communes ?

CJ : Dans le cadre de sa compétence scolaire, la Communauté de Communes à la charge du fonctionnement des bâtiments des écoles (travaux courants, sécurité, hygiène). La collectivité gère les services périscolaires (garderie et restauration scolaire) et extrascolaires (centres de loisirs mercredis et vacances scolaires). La collectivité est également l'interlocuteur privilégié des enseignants en assurant le financement des fournitures et des sorties piscines (entrées et transport).

Quels sont les projets en cours ?

C.J : Depuis 2021, la Communauté de Communes a engagé une

réflexion avec tous les maires pour harmoniser la compétence scolaire sur tout le territoire, afin de pouvoir offrir à tous les enfants et parents le même niveau de service, mais aussi améliorer la situation des agents (formation, rémunérations, etc.). Une commission locale d'évaluation des charges transférées a été mise en place en 2024 pour préparer les conditions du transfert à la communauté.

Le programme éducatif de développement territorial (PEDT) est lancé aussi en 2024 pour mieux coordonner les acteurs qui interviennent auprès des enfants sur les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Chiffres clés

- **380 enfants scolarisés** dans les écoles sous compétence intercommunale
- **300 repas scolaires** par semaine dans les écoles
- **26 agents des écoles polyvalents**, assurent des fonctions d'ATSEM (agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles) avec les enseignants de maternelle, d'animation périscolaire de garderie matin et soir, d'entretien des locaux, de restauration et d'assistance éducative pour les enfants en situation de handicap (AESH).



ACTIONS SOCIALES

Développement social

En 2024, la Communauté de Communes continue d'accompagner les associations du territoire. Un budget à hauteur de 70 750€ a été alloué cette année soit une augmentation de 14% par rapport à 2023. 32 associations ont pu bénéficier de cette enveloppe pour développer et soutenir leurs projets.



ZOOM SUR 2024

Chiffres clés :

9 – Le 9 janvier a eu lieu le comité de pilotage CTG N°4 qui a permis la validation des 14 actions à développer sur le territoire – Vous pouvez retrouver l'intégralité des actions retenues sur le site de la communauté de communes : <https://www.coteaux-val-arros.fr/vie-locale/convention-territoriale-globale/>

8 – C'est le nombre d'actions débutées à ce jour

13 – c'est le nombre de groupes de travail réunis entre le 27 février et le 26 juin 2024

5 actions mises en avant:

Rédiger un Projet éducatif de territoire – 26 juin 2024 – 20 Partenaires de l'éducation réunis

Favoriser les liens entre les acteurs éducatifs scolaires, périscolaires et extrascolaires
Assurer l'inclusion et l'accessibilité des services territoriaux à tous les enfants.

Créer un lieu "repère" et "repéré"

Lutter contre l'isolement, encourager la rencontre humaine et l'échange
Bâtir un espace ressource pour les familles
Proposer un lieu d'accueil unique pour le monde associatif

Élaborer un Projet global parentalité

Créer un réseau parentalité à l'échelle du territoire
Avoir une programmation d'animations : ateliers, conférences, groupe de paroles pour les futurs parents/parents/ grands-parents/responsables légaux/

famille d'accueil ...

Augmenter le nombre de solutions de garde des 0-3 ans sur le territoire

Accompagner les projets d'accueil en faveur des 0 - 3 ans

Réaliser une cartographie des structures Petite Enfance du territoire

Labélisation « Ville Amie des Aînés » pour le territoire intercommunal

Valoriser et diffuser les initiatives en faveur des générations âgées
Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé

La Convention Territoriale Globale

3 ans pour mettre en œuvre le Projet Social de Territoire

C'est quoi un Projet Social de territoire ?

C'est un document construit collectivement, qui retranscrit les orientations stratégiques en termes d'animation sociale. Il recherche l'articulation entre les acteurs (habitants, élus, associations, partenaires) et les démarches du territoire s'appuyant sur 3 axes essentiels :

1. Améliorer le niveau de services aux familles et à la population,
2. Aménager et développer les potentialités du territoire,
3. Préserver un cadre de vie de qualité

Thématiques abordées dans le cadre du Projet Social de Territoire :

Parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, habitat et mobilités.

Des idées ?
Envie de participer ?
Rejoignez-nous !

Les groupes
sont
ouverts à tous



FRANCE SERVICES, UN SERVICE INDISPENSABLE À LA POPULATION !

En 2023, France Services du Val d'Arros à Tournay et Pouyastruc continue sur sa lancée !

L'Espace France Services du Val d'Arros (EFS) a d'emblée trouvé son public. Il s'adapte aux demandes, aux difficultés et aux préoccupations des habitants.

Dès sa mise en service opérationnelle, il a été classé parmi les EFS très performants du Département, comme l'atteste les statistiques relevées par la Préfecture.

Son implantation, bien visible plein centre, sur la place Astarac de Tournay et son antenne à Pouyastruc, apportent cette capacité à offrir des services à tous les habitants du territoire.

L'EFS du Val d'Arros n'est pas celui de quartier ou d'une seule commune, il s'agit bien d'un Espace France Services de territoire, s'adressant aux 53 communes, et même aux communes limitrophes, ses particularités, ses besoins spécifiques, ses contraintes...



Voici quelques rappels pour mesurer l'étendue des accompagnements proposés :

Les conseillères France Services vous accompagnent dans les démarches administratives des partenaires nationaux, par lesquels elles sont formées :	Des partenaires locaux permettent de compléter l'accompagnement en collaboration avec l'équipe de France Services :
- La CAF - La CPAM - La MSA - La CARSAT - La DGFIP - France Titres - France Travail - Gendarmerie Nationale, - La Poste - Point Justice - Office National des anciens Combattants et Victimes de Guerre - ANAH - Chèque énergie	- Mission Locale (accompagnement des 16-25 ans) : 1 demi-journée par semaine sur rendez-vous - Renov'Occitanie (accompagnement rénovation énergétique) : 1 demi-journée par mois sur rendez-vous - ALTAIR – OPAH (accompagnement rénovation énergétique) : 1 demi-journée par mois sans rendez-vous - Département (assistances sociales, référent professionnel, pmi) sur rendez-vous - DDFIP (fiscalité – impôts) : 3 demi-journées par mois sans rendez-vous

Informations pratiques :

- Il est fortement conseillé de contacter France Services par téléphone avant de se déplacer afin de connaître les horaires des permanences mais aussi d'obtenir les éléments à apporter qui sont nécessaires pour obtenir de l'aide dans une démarche administrative.
- Les locaux de France Services ont subi quelques travaux de réaménagement ayant pour objectif d'augmenter la confidentialité et réduire les déperditions thermiques. Ces travaux se sont déroulés du 16 au 20 septembre 2024.
- La permanence France Services à Pouyastruc se tient, depuis le 1er janvier 2024, chaque lundi après-midi de 14h à 18h, dans les locaux de l'espace informatique.

Paroles d'usagers laissés sur la borne de satisfaction :

« J'ai beaucoup apprécié l'échange avec la conseillère. Les informations que j'ai pu avoir ont été claires. Je remercie cette conseillère pour son efficacité et sa gentillesse. Bien cordialement. »

« L'accueil, la disponibilité, la sympathie, le professionnalisme de cette personne. C'est super, je dirai presque exceptionnel. »

« Excellente initiative, cette maison des services, où on est toujours très bien accueillies, et qui nous simplifie la vie. »

« Service utile pour particulier ne connaissant pas l'informatique. Très bon accueil et rapidité dans le traitement des documents. »

« Le personnel est très patient, très accueillant et cherche toutes les solutions pour résoudre le problème. Merci encore pour votre aide. »



Horaires et contact

à Tournay (15, Place d'Astarac)

Lundi : 9h à 12h30
Mardi : 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mercredi : 9h à 12h30
Jeudi : 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Vendredi : 9h à 12h30

à Pouyastruc (2, Place de la Mairie)

Lundi : 14h à 18h

05 62 44 03 38

<https://www.coteaux-val-arros.fr/france-services/>

ENVIRONNEMENT

LE TRI : UN GESTE À INTÉGRER DANS NOTRE QUOTIDIEN

Il est crucial de reconnaître l'importance du tri des déchets recyclables pour préserver notre environnement. En améliorant chaque jour cette pratique, nous contribuons à réduire la pollution, économiser les ressources naturelles et minimiser l'empreinte carbone. Le recyclage permet de donner une seconde vie aux matériaux, réduisant ainsi la nécessité d'exploiter de nouvelles matières premières. En triant consciencieusement nos déchets, nous participons activement à la préservation de la biodiversité et à la création d'un avenir plus durable pour les générations futures. Le tri sélectif est non seulement une exigence légale, mais c'est aussi une manière concrète de réduire la quantité de déchets envoyée dans un site d'enfouissement ou en unité de valorisation

énergétique. En recyclant correctement les emballages en plastique, carton, métal, le verre, le papier et d'autres matériaux, chacun peut contribuer à la préservation de l'environnement tout en minimisant les coûts de gestion des déchets.

À retenir :

- Lorsque l'on dépose des déchets qui ne doivent pas aller dans le bac jaune alors ces déchets seront triés, puis écartés pour être transportés vers un site de traitement des ordures ménagères. Son coût de traitement sera plus que doublé.
- Les erreurs de tri représentent également un risque d'hygiène et de santé pour les agents du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65 qui doivent vérifier notre tri. Seringues, couches souillées, animaux morts, produits dangereux se retrouvent sur les tapis du centre de tri de

Capvern. Ils doivent alors être extraits et donc subir des manipulations potentiellement dangereuses.

- Les emballages en carton doivent être plus grands que la paume la main (car trop petits, ils se perdent dans les process de tri) et au maximum de la taille d'une boîte de pizza (car trop grands, ils risquent de créer des bouchons sur la ligne de tri).

REDEVANCE INCITATIVE : Mise en place du prélèvement automatique

Pour la deuxième année, la Communauté de communes facture la redevance incitative.

Compte-tenu des demandes exprimées, deux options s'offrent à vous depuis 2024 :

- continuer à régler votre facture comme vous le faisiez auparavant, en une seule fois

OU

- opter pour le prélèvement automatique en dix mensualités (nouveau)

Pour bénéficier de ce service en 2025, il convient de nous retourner avant le 31 octobre 2024 :

- Le mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé.
- Votre relevé d'identité bancaire ou postal (RIB/RIP)
- Le règlement financier et contrat de prélèvement automatique à compléter et signer

Ces documents sont à télécharger sur notre site internet (<https://www.coteaux-val-arros.fr/environnement/redevance-incitative/>) ou à récupérer auprès du siège de la Communauté de Communes.

Merci de les retourner à l'adresse suivante :

Communauté de communes des Côteaux du Val d'Arros,
15 place d'Astarac,
65190 TOURNAY.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, tous les emballages se trient !

CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC JAUNE



LES TARIFS INCHANGÉS EN 2024

Depuis le 1er janvier 2023, la redevance incitative est appliquée dans les 53 communes du territoire dans le cadre d'une grille de tarifs unifiés.

Les consignes de tri ont évolué.

L'objectif est de réduire les dépenses de collecte et de traitement tout en poursuivant la politique engagée de réduction des déchets. Malheureusement ces économies indispensables ne sont pas suffisantes face aux augmentations des coûts :

- hausse des coûts de collecte (prix des carburants) et de traitement

- (coûts d'enfouissement)
- forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes décidée par l'État

Malgré ces hausses de coûts, la Communauté de Communes a décidé de maintenir les tarifs de 2023 en 2024.

Par ailleurs, comme vous l'avez constaté, votre facture 2024 ne comporte uniquement que les levées supplémentaires réalisées en 2023. Si vous avez sorti votre bac plus de 12 fois en 2024 (tel que prévu dans le forfait), les levées vous seront facturées en 2025.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, tous les emballages se trient !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le projet de serre agricole photovoltaïque avance.

Le conseil communautaire a validé la poursuite du développement d'un projet agricole sous serre photovoltaïque sur la zone d'activité du Rensou à Tournay. La sélection du meilleur porteur de projet pour la construction de la serre est engagée afin de définir un projet agricole solide et pérenne, l'un n'allant pas sans l'autre.

Sur une surface de 2 hectares, le projet devrait permettre de proposer au territoire, en circuit court, du maraîchage et/ou des fruits ou un projet de développement économique durable, écologiquement vertueux, générateur d'emplois, pouvant stimuler d'autres projets qui pourraient s'y adosser, un outil de production agricole plus performant qui oriente vers l'agriculture de demain, présentant des intérêts indéniables pour les riverains et la population du territoire. La production photovoltaïque permettrait de financer l'infrastructure et son entretien sans participation financière de la Communauté de Communes.



Le dispositif « Villages d'Avenir » pour apporter une aide adaptée aux projets des communes.

La Communauté de Communes apporte son soutien aux communes du territoire qui ont été retenues pour bénéficier du dispositif « Villages d'Avenir » : Castéra-Lou, Chelle-Debat, Coussan et Pouyastruc. Il s'agit d'un dispositif qui s'adresse à la ruralité pour faire émerger des projets qui auraient rencontré des difficultés à voir le jour sans une aide adaptée. 18 projets ont été retenus sur le département. La Communauté de Communes a appuyé la candidature des 4 communes regroupées sous une "grappe", c'est à dire des projets sur une aire géographique restreinte et avec une intention assez proche. Ces projets bénéficient de l'ingénierie de la préfecture et des différents services du département. Ces projets sont désormais bien connus, fléchés et suivis par la préfecture : le développement culturel à Castéra-Lou, le développement social et associatif à Chelle-Debat et le développement touristique à Coussan. La Communauté de Communes garde un œil bienveillant sur le déroulement, et fera son possible pour que les engagements pris par l'État soient tenus et permettent de renforcer l'attractivité des quatre communes, leurs projets ayant un rayonnement au-delà des limites communales.



LA GUINGUETTE DU LAC

Le passage de la flamme aura été un événement marquant pour le territoire mais aussi pour la Guinguette qui a inauguré sa rénovation à cette occasion.

La Communauté de Communes, propriétaire des murs a lancé il y a un an un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour sélectionner un gérant répondant aux attentes de la collectivité pour ce site emblématique de notre territoire.

Dans un premier temps la Commission tourisme a reçu les candidatures, les a analysées, a proposé un candidat au bureau et au conseil communautaire, qui a conforté le choix de la commission en faisant confiance à David Marc pour repenser cet établissement et le gérer à travers une Autorisation d'Occupation Temporaire de 18 ans.

Accompagné par les architectes Lejeune-Moureaux, la Communauté de Communes et de nombreux artisans du territoire, David Marc a réalisé le nouveau bâtiment que vous connaissez maintenant tous, un ensemble de bois reprenant les codes des cabanes d'observation.

La cuisine reste la même, locale, généreuse et familiale et les horaires d'ouverture plus larges permettent de profiter de la beauté du lac en été mais aussi en automne et en hiver. L'architecture de la Guinguette du Lac respecte les choix faits par la Communauté de Communes pour ce site : naturalité, contemplation d'un site unique et d'une biodiversité qui a investi durablement cet écrin, poésie.

Ce projet est financé par la SAS La Guinguette du lac avec le soutien financier de l'État à hauteur de 15% à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'AGENCE DES PYRÉNÉES

Le sujet des mobilités durables au cœur de la stratégie touristique de la Communauté de Communes avec l'accompagnement de l'Agence des Pyrénées

La Communauté de Communes a choisi de faire du cyclotourisme un axe majeur du tourisme dans les coteaux.

Pour cela, elle a sollicité l'Agence des Pyrénées en sa qualité de structure interrégionale consacrée au

développement, à la valorisation et à la préservation du massif des Pyrénées et plus particulièrement pour son accompagnement sur les sujets de mobilités durables touristiques et en tant que coordinateur des actions de promotion et de coordination de la Vélosud, itinéraire national passant par les Coteaux. Très concrètement, cet accompagnement réunit des acteurs publics et privés du tourisme local et permet de travailler au positionnement du territoire en matière de tourisme d'itinérance en proposant des actions concrètes à réaliser pour atteindre les objectifs :

- Construire une communication cohérente et adaptée avec la

stratégie départementale autour du cyclotourisme

- Adapter les infrastructures et les services à une clientèle cyclo touristique.

Ce travail porte déjà ses fruits puisque dorénavant le lac de l'Arrêt Darré est identifié sur le site référence de l'itinérance vélo, France Vélo Tourisme, comme un site naturel à ne pas manquer avec une belle mise en avant visuelle. Cette valorisation aura aussi permis au lac de l'Arrêt Darré d'être mis à l'honneur avec une demi-page du dernier Pyrénées Magazine sur la thématique du vélo.

Des chemins de randonnée balisés bientôt sur les Coteaux

La communauté de communes s'est engagée dans la création d'un schéma des chemins de randonnée pour proposer des circuits balisés permettant de découvrir le territoire des coteaux et ses richesses, qu'elles soient naturelles, patrimoniales ou même culturelles. Au total, 10 circuits ont été identifiés. La Communauté de Communes va les baliser et créer un topo guide disponible en version numérique qui sera disponible courant 2025.



Offrir des solutions à la population en termes de mobilité

Associée à la Communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac, la Communauté de Communes participe à une étude pour développer les mobilités durables, pour les déplacements du quotidien mais aussi touristiques. Covoiturage, transport à la demande, vélo, train, toutes les possibilités sont étudiées. L'objectif, offrir à la population des solutions réalistes, adaptées au territoire et utiles.



Terre de Jeux 2024 : s'engager dans l'aventure des Jeux !

Terre De Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions. Il valorise les collectivités qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux quelque soient leur taille et leurs moyens.

La Communauté de Communes a choisi d'organiser des actions pour les événements nationaux et de soutenir les initiatives du territoire.

Au programme en 2024:

• **Journée paralympique le 6 octobre 2023** : l'organisation par la Communauté de Communes en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif 65 et l'école de Castelvieux, d'une matinée découverte autour du handisport pour les écoliers. Initiation au basket fauteuil, à la boccia, au cessi foot, diffusion de témoignages.

• **Semaine Olympique et Paralympique du 2 au 6 avril 2024** : La Communauté de Communes a choisi de mettre en avant tout au long de cette semaine la culture pour tous les publics en mettant l'accent sur la langue occitane et la lecture.

Au programme : Dictée générale sur l'olympisme dans les écoles du territoire, olympiades culturelles dans les centres de loisirs, soirée canthère à l'église de Cabanac avec plus de 200 spectateurs, après-midi théâtre à Boulon avec la troupe Vice et Versa en collaboration avec l'association Théâtre en Automne de Chelle-Debat.

Toute la semaine, était aussi proposé : des Olympiades de la lecture dans les écoles primaires du territoire, la création pendant les moments périscolaires d'une flamme olympique et de maquettes autour du sport géants qui furent exposés lors du passage de la Flamme Olympique au lac, une chasse aux énigmes en langue des signes à la découverte des bibliothèques des Coteaux.

• La Flamme Olympique le 19 mai au lac de l'Arrêt Darré :

En septembre 2022, le Conseil départemental des Hautes Pyrénées annonce que la Flamme Olympique passera dans le département, et c'est sans hésiter que Cédric Abadia, Président, a immédiatement déposé une candidature pour la Communauté de Communes afin que le feu olympien illumine les coteaux. C'est alors que la Communauté de Communes, en collaboration avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques, commence à imaginer ce moment unique. Il aura fallu de longs mois, pour orchestrer ce moment inoubliable qui malgré un temps assez exceptionnel fut hors du temps. Pari réussi, la Flamme Olympique est passée au Lac de l'Arrêt Darré. Un passage plein de sens, pour illustrer le potentiel, le dynamisme et l'ambition que la Communauté de Communes porte au quotidien dans ses projets.

Informations pratiques :

- 3000 spectateurs
- 3 porteurs de flamme : Denis Soupault, Murielle Cote et Mathieu Colin
- 70 bénévoles
- 30 partenaires

• Départ du 3ème Tour Féminin International des Pyrénées à Goudon :

Le 14 juin, Goudon, petit village habituellement calme, s'est vu être le théâtre du Grand Départ du Tour Féminin International des Pyrénées, course cycliste rassemblant les 16 équipes du monde entier. Challenge relevé haut la main par le maire, David Chaze, qui a su mobiliser la totalité du village mais aussi de nombreux partenaires. Pour cette première étape, la course a fait la part belle au territoire de la Communauté de Communes en traversant les coteaux pendant plus de 60kms sur les 125 reliant Goudon à Lourdes. Une très belle initiative soutenue par la Communauté de Communes dans le cadre de sa labélisation Terre de Jeux 2024 et plus particulièrement son engagement dans la mise en valeur du sport féminin. Un grand merci aux nombreux spectateurs venus encourager le peloton au bord des routes et à l'organisation d'avoir accordé sa confiance à Goudon.

TERRE DE JEUX 2024

20
TERRE
DE JEUX
24



LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chiffres clés RH

56 agents

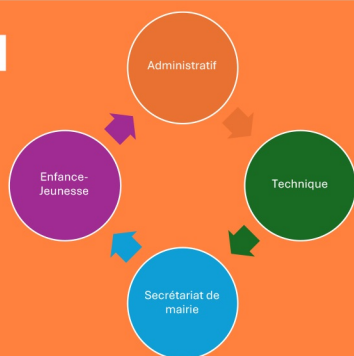
41 titulaires

15 contractuels

Age moyen = 43 ans

80% de femmes

20% d'hommes



Secrétariat de mairie

34 communes utilisatrices



Interventions techniques

45 communes utilisatrices



Entretien des locaux

8 communes utilisatrices

Santé, Hygiène & Sécurité :

En 2024, plusieurs chantiers ont été lancés pour répondre à la démarche de prévention et amélioration de la qualité de vie au travail au sein de la collectivité :

- La mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) réalisée par un groupe de travail constitué d'agents de chaque service.
- L'évaluation des Risques Psychosociaux pour l'ensemble des agents, menée par le psychologue de la médecine du travail.
- La réalisation de formations axées sur la sécurité au travail pour l'ensemble des agents : Sauveteur, secouriste du travail et Manipulation des extincteurs
- La mise en place d'une demi-heure sportive au sein du service administratif un lundi sur deux pour inclure les bienfaits liés à la pratique d'une activité physique au quotidien et renforcer la cohésion d'équipe.



Mise en place d'un Comité Social Territorial

Il s'agit d'une instance de dialogue social obligatoire pour les collectivités de plus de 50 agents, qui regroupent des représentants des élus et des représentants du personnel. 6 représentants des élus ont été désignés parmi les conseillers communautaires, et 6 représentants du personnel ont été élus parmi les agents de la 3CVA. Cette instance est compétente pour débattre, rendre des avis et être informée sur des questions d'ordre collectif relatives à l'organisation, le fonctionnement, la santé, l'hygiène et la sécurité au sein de la 3CVA.

Une remise à plat concernant la Règlementation Générale sur la Protection des données (RGPD)

La RGPD est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne.

Cette réglementation est obligatoire pour toute structure privée ou publique effectuant de la collecte et/ou du traitement de données.

La Communauté de Communes des Côteaux du Val d'Arros a signé une convention avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées pour une prestation d'accompagnement à la mise en conformité à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles.

Mme Verdier, la déléguée à la protection des données du Centre de Gestion 65, accompagne la Communauté de Communes dans la mise en place d'un registre de traitement à travers le logiciel Data Legal Drive.



RGPD

Règlement Général sur
la Protection des Données

Chaque service a été sollicité pour répertorier les différents traitements qui engendrent l'utilisation de données personnelles et/ou sensibles.

Les documents divers et variés et le site internet ont été remis à jour pour rentrer dans la norme RGPD.

Une intervention de la part de la Déléguée à la Protection des Données a été organisée auprès des agents, des vice-présidents et du président afin de sensibiliser et responsabiliser au respect de l'application de cette réglementation.